

31^e CONFÉRENCE DES REPRÉSENTANTS ET REPRÉSENTANTES DU PROE

5, 6 et 7 septembre 2023, Apia, Samoa

Point 5.2 de l'ordre du jour : Résultats stratégiques du PIP 2022/2023 (plan de mise en œuvre des performances)

Objet du document :

1. Faire le point sur :
 - a) les résultats stratégiques du troisième plan de mise en œuvre des performances (PIP3) pour la période 2022-2023 et la mise en œuvre du budget-plan 2022-2023 ;
 - b) les progrès accomplis dans la réalisation des résultats stratégiques du PIP3, pour chaque objectif stratégique : la synthèse de haut niveau ;
 - c) les enjeux transversaux apparus au cours de la mise en œuvre du PIP3 et les enseignements tirés ;
 - d) l'état d'avancement du Cadre de partenariat stratégique par pays et par territoire (CPSPT).

Contexte :

2. Le troisième PIP, pour la période biennale 2022-2023, a été approuvé par la troisième réunion du Conseil exécutif, en 2022.
3. L'année 2022 a été la première de la mise en œuvre du troisième PIP (2022-2023) conforme au Plan stratégique et au Cadre de résultats 2017-2026.
4. La progression en vue de l'atteinte des objectifs stratégiques du PIP biennal fait l'objet d'un rapport annuel lors des rencontres de l'organe directeur du PROE.
5. Ce rapport, présenté aux représentants et représentantes lors de la 31^e Conférence du PROE, est le troisième compte rendu du Secrétariat à propos du PIP, lequel aborde la progression objectif par objectif en vue de l'atteinte des résultats stratégiques du PIP3 (2022-2023) pour l'année 2022. Il inclut aussi un résumé des principales informations sur les enjeux transversaux que sont l'intégration de l'égalité hommes-femmes, l'innovation, la gestion des risques et les enseignements tirés.
6. Quatre grands points de résumé sont mis en relief ci-dessous, à titre d'information et d'examen par les Membres :
 - a) Le résumé de la progression en vue de l'atteinte des objectifs stratégiques du PIP3 (2022-2023) et du budget-plan 2022-2023, en intégrant des enseignements adaptatifs pour la période d'examen 2022, là où cela est approprié.
 - b) Les réalisations obtenues en 2022, telles qu'évaluées à partir des objectifs du PIP3, indiquent que 54% des objectifs ont été atteints, tandis que 46% sont en voie d'exécution
 - c) L'année 2022 était la cinquième année de mise en œuvre du Plan stratégique 2017-2026 ; 68 % de ses objectifs ont été atteints, comme cela est indiqué dans le Cadre de résultats 2017-2026.

- d) La mise en œuvre du PIP3 a encore été ralentie par l'épidémie de COVID-19 pendant la moitié de l'année 2022 ; certaines activités ont dû être réalisées à distance par le biais de plateformes virtuelles en ligne.
7. La synthèse des résultats stratégiques finaux pour le PIP3 (2022-2023) obtenus pour chacun des objectifs stratégiques avec les dépenses effectives au titre du budget-plan annuel 2022-2023 est donnée dans le document DT 5.2/Ann.1 Un compte rendu détaillé des réalisations du Secrétariat au titre du PIP3, pour chaque objectif stratégique, est donné dans le document DT 5.2/Ann.2.
8. Le rapport de synthèse de haut niveau sur les enjeux émergents, tels que l'innovation, l'inclusion et l'intégration de l'égalité hommes-femmes, la gestion des risques et les enseignements tirés en 2022-2023, se trouve dans le document DT 5.2 Ann.3.
9. Une actualisation du Cadre de partenariat stratégique par pays et territoire (CTSPF) est fournie dans le cadre du PIP3 comme suit :
- La démarche CTSPF a débuté Îles Salomon, aux Palaos, en République des Îles Marshall et à Vanuatu. Depuis la réouverture des frontières, en août 2022, le Secrétariat a organisé des discussions et concertations en présentiel comme suit :
 - a. Discussions et concertations sur le projet de CPSPT pour la République des Palaos.
 - b. Discussions et concertations sur le projet de CPSPT pour la République des Îles Marshall.
 - c. Discussions et concertations sur le projet de CPSPT pour les Îles Salomon.
 - d. Il est prévu de reprendre les discussions avec Vanuatu au cours du deuxième semestre de 2023.
 - La Circulaire 23/09 du PROE a invité les Membres des îles du Pacifique à manifester leur intérêt envers le lancement de la démarche CPSPT pour leurs pays respectifs.
 - Le CPSPT est conforme au cycle du PIP jusqu'à 2026. Les Cadres approuvés au cours de cette période seront joints aux PIP correspondants une fois qu'ils seront parachevés et signés.

Recommandation :

10. La Conférence est invitée à :
- 1) prendre acte du rapport sur les progrès accomplis dans la réalisation des résultats stratégiques pour le PIP3 (2022-2023) avec les dépenses effectives au titre du budget-plan annuel 2022-2023 ;
 - 2) **prendre acte** des actions et des mesures prises par le Secrétariat concernant les enjeux transversaux et les enseignements tirés au cours de la mise en œuvre du PIP3 ; et
 - 3) **prendre acte** de l'actualisation de la démarche CTSPF.

12 juin 2023